



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Circonscription ASH

**Secrétariat de l'Inspection
Scolarisation des élèves handicapés**
Affaire suivie par :
Isabelle LE CLAINCHE

Tél : 03 85 22 55 07
Mél : 0711051G@ac-dijon.fr

Cité Administrative
24 Bd Henri Dunant – BP 72512
71025 Mâcon Cedex 9

Mâcon, le 21 janvier 2021

L'Inspectrice de
l'Éducation nationale

à

Mesdames, messieurs les enseignants du 1^{er} degré
S/c des inspecteurs de circonscription

Mesdames, messieurs les enseignants du 2^d degré
S/c des chefs d'établissement

Objet : candidature à un départ en formation CAPPEI 2021-2022

Une formation au CAPPEI est organisée par l'INSPE de Bourgogne pour l'année scolaire 2021-2022. Après une analyse fine des besoins académiques, il a été décidé que, pour cette année encore, les modules de professionnalisation mis en œuvre concerneront l'enseignement dans un dispositif ULIS 1^{er} ou 2^d degré ou au sein d'une Unité d'enseignement en établissement médico-social (IME, ITEP, SESSAD ou service hospitalier).

Vous trouverez en pièce jointe la fiche de candidature, à retourner par mail à l'IEN ASH pour le 24 février dernier délai, revêtue de l'avis de l'IEN de circonscription ou du chef d'établissement.

Pour information, les entretiens préalables à un départ en formation se tiendront les 3 et 5 mars après-midi. L'horaire vous sera précisé par mail au plus tard le 26 février.

A. Bazin

L'inspectrice de l'Éducation nationale

Anne BAZIN